

Commission cantonale vaudoise des monuments historiques

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **64 (1956)**

Heft 4

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMMISSION CANTONALE VAUDOISE DES MONUMENTS HISTORIQUES

RAPPORT DE L'ARCHÉOLOGUE CANTONAL

(1^{er} juillet 1955 - 30 juin 1956)

A. PRÉHISTOIRE ET ANTIQUITÉ

I. PETITS TRAVAUX ET TROUVAILLES ISOLÉES

Allaman. — A Chanivaz, M. Pierre Margot a exploré les restes d'une construction romaine déjà connue ; il en a pris un relevé et des photographies pour nos archives.

Bullet. — Une station de météorologie est en construction au Chaseron. Avec le concours de M. A. Kasser, les travaux ont été surveillés, il n'a cependant rien été retrouvé qui soit en relation avec les vestiges romains précédemment découverts à proximité de cet endroit.

Chavannes-le-Chêne. — Les accès à la station préhistorique du Vallon des Vaux vont être munis de clôtures, pour empêcher des inconnus d'y faire des dégâts.

Commugny. — M. R. Kasser a exécuté un petit sondage près du lieu des précédentes fouilles ; il a dégagé et relevé un nouveau secteur de la grande villa romaine du lieu.

Correvon. — M. R. Kasser a sondé un abri sous roche qui semble avoir été habité aux temps préhistoriques ; il a prélevé des échantillons dans lesquels le professeur Sauter et moi-même avons discerné des morceaux de charbon, des éclats lithiques, des os débités, etc. Une fouille systématique donnera peut-être des résultats intéressants.

Grandcour. — Des tombes probablement barbares ont été découvertes.

Lausanne. — La police communale nous a aimablement signalé la trouvaille d'un squelette enseveli entre l'avenue de Morges et le chemin de Boston. Le Musée cantonal d'archéologie a recueilli ces os, auxquels il n'est pas possible de donner un âge, mais qui n'intéressent en tout cas pas l'antiquité.

Nyon. — A l'occasion de la construction d'une cave entre la rue de la Gare et la colline de la Muraz, quelques restes de céramique romaine ont été retrouvés, dont un tesson de poterie sigillée arétine, muni du sceau du potier *Olumpus*.

Onnens. — Une pirogue lacustre a été repérée dans le lac, devant Onnens. M. Martin, syndic d'Yverdon, nous l'a aimablement signalée.

Payerne. — Dans les fouilles de l'Abbatiale, il a été retrouvé une partie importante d'une stèle funéraire de l'époque romaine, avec dédicace à un nommé *Otacilius* (nom connu à Avenches).

Yverdon. — A l'est de la gare, la construction d'un bâtiment postal a fait découvrir des pilotis et de la céramique. La céramique semble être du XV^e ou du XVI^e siècle. Les pilotis, à un niveau sans rapport avec celui du lac aux époques préhistoriques, peuvent avoir appartenu à un embarcadère du moyen âge, tout au plus.

Yvorne. — Une carrière va être ouverte dans une zone où est supposée passer la route romaine. Les travaux permettront peut-être d'en relever le parcours.

II. TRAVAUX SYSTÉMATIQUES

Avenches. — A l'amphithéâtre, le gradin supérieur de la *cavea*, du côté nord-ouest, a été reconstruit, pour marquer la forme de l'ellipse. L'étude d'un aménagement de la porte ouest de l'arène est en cours. De menues finitions ont eu lieu.

Les thermes du Perruet ont occupé le Grand Conseil ; il a accordé le crédit demandé pour mettre ces thermes à l'abri des intempéries, sous un vaste toit.

M. Th. Schwarz a entrepris l'étude des *scholae* d'Avenches.

Concise. — Le D^r Hübscher a déposé à nos archives un rapport sur son exploration antérieure à la station lacustre de La Lance, à l'embouchure de la Diaz. Il y a repéré trois niveaux : Cortaillod, Horgen et fin du néolithique-énéolithique.

L'Abergement. — Le bloc erratique sis à Planches-Permy a été déplacé par les soins du Service des routes pour éviter qu'il ne soit recouvert par les talus de la route, élargie en cet endroit. Il demeure ainsi visible.

Lausanne. — A Vidy, lieu dit La Maladière, divers travaux de construction ont été surveillés. La découverte de murs romains a provoqué une fouille organisée par M. P. Margot et l'Association du Vieux-Lausanne. On a pu relever la suite du marché et de la grande halle ; des poteries des potiers *Vepotalus* et *Florus* ont été découvertes, ainsi que la tête d'une statuette en terre cuite.

L'éventualité de l'installation de l'Exposition nationale de 1964 à Vidy n'est pas sans nous préoccuper ; son installation en cet endroit serait de nature à détruire de précieux vestiges encore ensevelis et inconnus ; si ce projet est confirmé, il faudra procéder au préalable à une vaste exploration de ces terrains.

Nyon. — MM. Nicolas Dürr et Hans Bögli, en procédant à une étude relative à l'histoire de la *Colonia Equestris*, ont découvert qu'un certain type de monnaie romaine, qu'on ne trouve que dans notre canton, a été frappé à Nyon. La présence d'un atelier monétaire dans cette cité n'a rien de surprenant, étant donné son statut juridique. Il aurait fonctionné tout au début de l'occupation romaine, pour procurer une monnaie aux Romains nouveaux venus. La monnaie frappée était un demi-victoriatus d'un type utilisé à Rome, mais où le nom de *Roma* est remplacé par celui de *Caesar*. Cette découverte recule de quelques années la date présumée de fondation de la colonie romaine de Nyon, corroborant ainsi certaines conclusions auxquelles j'étais personnellement parvenu par d'autres indices (49-50 avant J.-C.).

Orbe. — L'association *Pro Urba* et M. O. Magnin mettent au point un plan général de toutes les fouilles et découvertes faites à Boscéaz.

Saint-Cierges. — M. R. Kasser a continué ses fouilles antérieures au Molard.

Vallorbe. — Dans la propriété de M. Emile Roy, jardinier, à proximité du centre de Vallorbe, on a découvert des tuiles de l'époque romaine. Une fouille a eu lieu, conduite par M. Rieben, inspecteur forestier, et par la Société de développement. Certains indices font penser à une tuilerie, notamment la présence de tuiles brûlées et ratées.

Yens. — A la date à laquelle se termine ce rapport, je prépare une fouille systématique de l'éperon barré du Montosset, qui paraît être un refuge préhistorique ; sa butte va être exploitée comme gravière ; il importe de l'examiner avant sa disparition.

B. MOYEN AGE, RENAISSANCE, etc.

I. TRAVAUX ISOLÉS ET FORTUITS

Chésereux. — A Bonmont, M. Emery, procédant à des travaux dans le sol devant la face nord du bâtiment où il habite (ancien bâtiment annexe du couvent cistercien) a dégagé les restes d'un bassin d'agrément du XVIII^e siècle. Dans les remblais qui le recouvraient, il a trouvé une base de colonne romaine. Les restes romains de Bonmont, isolés et disparates, proviennent, de l'avis général, de Nyon. La base retrouvée a un profil encore inconnu dans les restes recueillis à Nyon.

II. TRAVAUX A DES BATIMENTS CLASSÉS

Allaman. — La flèche de l'église a été reconstruite. Il n'a malheureusement pas été possible de faire disparaître le cadran de l'horloge, qui ne l'orne guère. Architecte : M. F. Gilliard.

Assens. — Le Département des travaux publics a fait adopter un plan d'extension de nature à protéger les parages de l'église.

Avenches. — La tour de Bénouville, dans les remparts du moyen âge, abrite un transformateur électrique. Des travaux ont eu lieu concernant cette installation. Aucun élément archéologique du monument n'a été modifié. Architecte : M. P. de Sybourg.

Ballens. — La restauration du temple a débuté. Elle a posé de nombreux problèmes. Architecte : M. P. Margot.

Baulmes. — Le chauffage électrique a été installé dans le temple, dont la restauration est à l'étude. Architecte : M. P. Margot.

Bioley-Magnoux. — La Municipalité a fait restaurer par M. Jacques Dick, orfèvre à Lausanne, deux belles coupes de communion, du début du XVII^e siècle.

Bottens. — M. P. Margot dirige actuellement la restauration extérieure de la maison de commune.

Chillon. — Au château, la *domus clericorum* a vu l'achèvement de l'aménagement de ses deux portes. La collection lapidaire a été triée ; ce qui s'y trouve d'intéressant va être exposé dans une salle située sous la chapelle. Le réaménagement du musée du château est à l'étude. Au chemin de ronde nord, sur le plafond de la *domus clericorum*, un isolant phonique a été posé. Divers essais d'éclairage électrique ont eu lieu dans quelques salles ; ils n'ont pas donné satisfaction. L'éclairage des façades a été entrepris. L'avenue d'accès a été élargie ; un petit escalier a été créé au sud du jardin, pour permettre de rejoindre facilement le débarcadere. Le monument de la Reconnaissance française, en marbre blanc, anachronisme un peu criant, a été confié à la commune de Ville-neuve ; elle l'a placé dans ses jardins.

Concise. — Le chauffage électrique a été installé à l'église.

Corsier. — M. Bernard Viglino a dessiné des vitraux pour orner le temple. Leur exécution aura lieu plus tard.

Cossonay. — La restauration intérieure du temple approche de son exécution. Architecte : M. C. Jaccottet.

Crassier. — Pour l'église si bien restaurée, M. Ribas a fait des vitraux excellents.

Cudrefin. — La sonnerie des cloches du temple de Montet a été munie d'un mécanisme électrique.

Donatyre. — Diverses réfections à la couverture de la chapelle ont eu lieu.

Gingins. — Un orgue a été placé à l'église.

Grandson. — J'ai personnellement assumé la restauration des panneaux armoriés aux blasons des baillis bernois et fribourgeois de Grandson, qui ornent la salle du Conseil communal. Ils avaient besoin surtout

d'un nettoyage attentif qui leur a redonné vie. Ces panneaux forment une des rares séries d'écus baillivaux conservées (avec celle de Chillon).

La construction d'un édicule public sur la place du château nous a passablement occupés, d'ailleurs en vain. Le fait que le château n'est pas classé (ses propriétaires n'y ayant pas consenti jusqu'ici) nous prive des moyens légaux d'intervention.

Les C.F.F. ont décidé de construire une seconde voie entre Yverdon et Neuchâtel. Ils ne peuvent l'installer à Grandson qu'en entamant l'arc qui relie le château à une échauguette isolée vers le lac. Bien que cet arc soit moderne, je suis intervenu pour qu'on évite une modification laide. En outre certains contreforts du château devraient être diminués. Les C.F.F. ont promis de me faire part de leur projet définitif ; je l'attends encore.

Les propriétaires du château ont mis à l'étude son utilisation *éventuelle* comme hôtel. Ce projet, diffusé par la presse, a passablement inquiété le public et les sociétés d'histoire ; il m'a valu une abondante correspondance. J'ai dû préciser qu'en l'absence d'un classement qui dépend du bon vouloir des propriétaires, je ne peux pas intervenir. Les propriétaires m'ont toutefois aimablement annoncé leur projet. Ils ont consulté un membre de notre commission pour étudier les modifications qui devraient être apportées à l'édifice, décision certes rassurante. Le projet n'est pas terminé. Je peux affirmer que la décision est prise de conserver à tout prix les éléments anciens du château.

Granges. — On s'occupe de réparer des lézardes à l'église.

Lausanne. — A la cathédrale, les travaux de restauration du beffroi se poursuivent, notamment au « jardin des moines ». Les nouvelles orgues sont maintenant installées et nous ne regrettons pas le temps consacré à faire modifier le projet de l'instrument pour conserver un peu d'espace libre à la tribune et ménager la vue sur le vitrail de Poncet. La nouvelle table de communion, dessinée par le Service des bâtiments de l'Etat, a pris place dans le chœur.

L'ancienne église de la Mercerie a été transformée en école annexe du collège scientifique ; les tombes et la crypte du sous-sol n'ont pas été touchées par les travaux ; elles demeurent accessibles.

A l'église Saint-Laurent, de nouveaux vitraux de M. Schimek ont pris place. On étudie une amélioration de l'éclairage électrique.

A l'église Saint-François, le problème de l'éclairage artificiel a fait l'objet de nombreux essais. On semble être parvenu à une solution satisfaisante autant pour le monument que pour les fidèles.

L'agrandissement de l'Hôtel de Ville, à la Palud, semble avoir fait un pas en avant, en ce sens qu'une commission communale s'est ralliée à notre manière de voir : conserver les façades des trois bâtiments situés à l'ouest de l'Hôtel de Ville (quitte à rehausser celle qui est la plus

basse) et ouvrir au rez-de-chaussée des arcades pour le passage des piétons.

La ceinture métallique de la fontaine de la Palud est usée. Sa restauration, pas très aisée à réussir, est en cours.

La commune a mis à l'étude un travail qui attend une solution depuis tantôt un quart de siècle ; il s'agit de la toiture définitive de l'aile nord de l'ancien évêché.

Leysin. — Le toit de l'église est maintenant revêtu d'une couverture métallique. Les tuiles ne tenaient pas devant les rigueurs de l'hiver. L'établissement cantonal d'assurance a interdit de replacer des bardeaux de bois.

Lucens. — La commune a renoncé à poser un revêtement moderne dans la charmante rue conduisant à la chapelle.

Lutry. — Le remarquable portail de l'église commence à se désagréger sérieusement. Son remplacement par une copie est à l'étude. Avant de l'entreprendre, un moulage des éléments actuels sera fait. Architecte : M. P. Margot.

Monnaz. — Une réfection de la toiture de l'église a eu lieu.

Morges. — L'ancienne douane va abriter les bureaux communaux de cette ville. Cela provoque certaines modifications au bâtiment : fenêtres nouvelles, porte supplémentaire et passage pour piétons. Une délégation de la Commission des monuments historiques m'a assisté dans l'examen du projet de transformation. Les éléments authentiques sont tous conservés ; les fenêtres neuves sont des copies d'anciennes et, pour le surplus, les éléments nouveaux sont inspirés de modèles morgiens de qualité. En définitive, les travaux actuels conserveront intact le caractère du bâtiment. Architecte : M. Ch.-P. Serex.

Rue du Lac, n° 61, dans une salle du premier étage, côté lac, un plafond peint de la fin du XVI^e siècle ou du début du XVII^e siècle a été découvert ; il porte des rameaux de vigne et des rinceaux, en brun, blanc et noir. Il demeure intact sous le plafond moderne posé dans cette salle.

La délicate restauration du bâtiment dit de Saint-Louis (qui abrite notamment le Tribunal de Morges) est proche de sa fin. La remarquable façade du XVIII^e siècle a repris toute sa beauté. Architecte : M. J. Chappuis.

Moudon. — A l'église Saint-Etienne, la flèche du clocher a été entièrement restaurée ; on lui a conservé sa précédente silhouette que de vieilles gravures révèlent comme fort ancienne. La façade principale a également été restaurée. Les travaux se poursuivent selon le plan arrêté. Architecte : M. F. Gilliard.

Noville. — La restauration de la flèche de pierre de l'église, abîmée par le temps et par des végétations, est à l'étude.

Nyon. — La restauration du bâtiment n° 14 de la place du Château est achevée. Elle a donné d'excellents résultats (compte tenu du rez-de-chaussée abîmé au XIX^e siècle).

Le nouveau bâtiment administratif, destiné aux bureaux communaux est achevé. Son volume et sa silhouette générale s'encadrent fort bien dans la place du Château, sans qu'il ait été toutefois nécessaire de faire du « faux vieux ».

Au château, la *camera domini* a été bien restaurée.

Sur le toit de l'église Notre-Dame, une petite restauration a permis de supprimer une cheminée du XIX^e siècle.

La statue de Maître Jaques, au château, a été restaurée et sa peinture nettoyée ; sa copie, sur la fontaine de Rive, a été repeinte dans les couleurs de la Renaissance.

Sur le toit du château, des capes de cheminées d'aération, du siècle passé, ont été supprimées ; peu à peu ce magnifique toit reprend sa ligne primitive.

Ormont-Dessous. — Un orgue a été placé à l'église de Cergnat.

Ormont-Dessus. — M. E. Perrod a procédé à divers travaux d'aménagement de son beau chalet. Les parties anciennes et classées de ce dernier ont été conservées intactes.

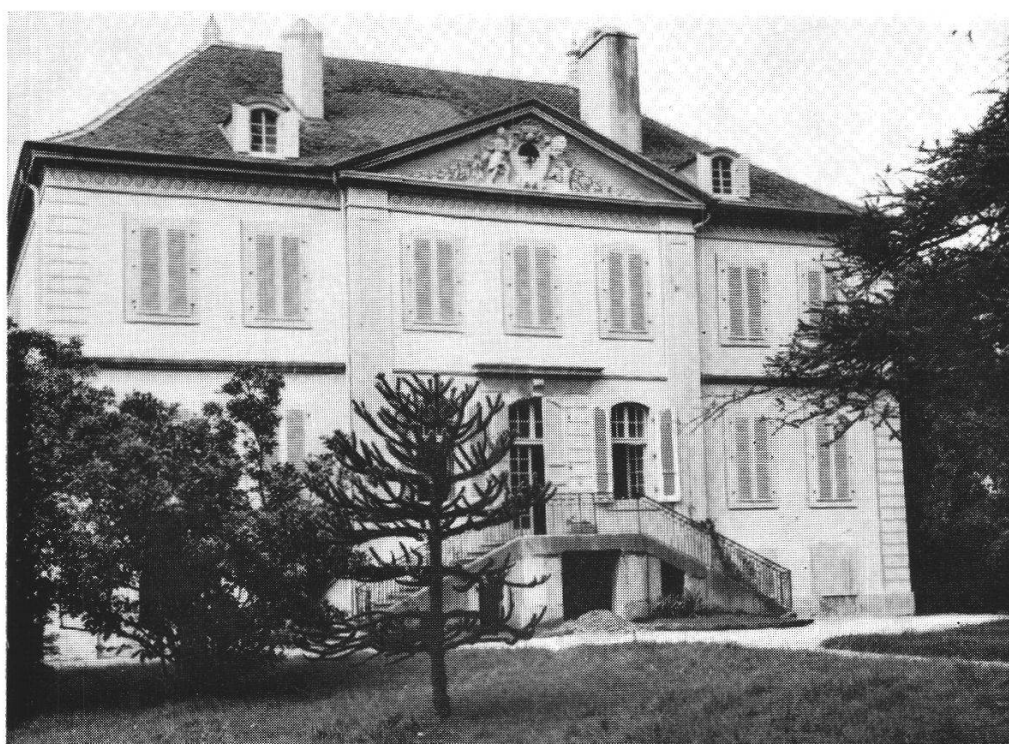
Oron-le-Châtel. — Dans la salle des gardes du château, une paroi moderne a été abattue.

Payerne. — A l'Abbatiale, sous la direction de M. P. Margot, les fouilles du sous-sol se poursuivent, de plus en plus captivantes. Des murs de l'église antérieure ont été retrouvés ; elle était plus grande qu'on ne le supposait. Des murs d'une autre construction ont été également retrouvés. Une tombe portait une dalle décorée. Un gros morceau d'une stèle romaine a été retrouvé également ; elle porte le nom d'*Otacilius* ; à l'extérieur, une partie du soubassement de l'abside nord a été restaurée. Les travaux ont un peu ralenti, un des deux spécialistes engagés en permanence dans ce chantier étant malade.

Un ouragan a brisé le poinçon portant le coq de la flèche. Cet événement imprévu a révélé, hélas, que la flèche a un urgent besoin d'être entièrement restaurée ; cela oblige la commune à entreprendre sans délai ce travail, si l'on veut éviter des accidents et une rapide aggravation des dégâts.

La fontaine des Serruriers, qui obstruait un trottoir de la Grand-Rue, a été transportée sur la place de la Foire, presque en face de l'église abbatiale. Je rappelle que sa statue est une copie de l'original, conservé au Vendô. Le bassin est relativement moderne. La partie classée est le fût de la chèvre, qui date du XVI^e siècle.

Le bâtiment de l'Ours a maintenant pris son volume définitif. Je suis intervenu à quelques reprises dans le but d'obtenir que celles de



*Le château de Grandclos, avant et après sa restauration
(à Rennaz)*

L'enlèvement des enduits modernes a fait retrouver sur la façade ancienne une frise et des chaînages d'angles peints en trompe-l'œil ; chaque encadrement était muni d'une ombre peinte. Les volets nouveaux reproduisent l'ancien modèle. Château construit en 1764 sur les plans de François Franque, de Paris (auteur également du château d'Hauteville, à Saint-Légier).

ses façades qui seront visibles en même temps que les deux églises soient le plus possible harmonisées à ces monuments. Le volume n'est pas gênant. Une lucarne sans beauté a été ouverte sur le toit ; elle ne figurait sur aucun des plans qui m'ont été montrés avant la construction.

Pully. — Le toit du Prieuré a été l'objet de travaux de couverture qui n'en ont pas modifié l'aspect.

Rennaz. — La restauration des façades du château de Grandclos et de son aile ancienne approche de sa fin. La couleur ivoire de ses façades, d'origine, a été rétablie, ainsi que toute une décoration en trompe-l'œil. Le résultat est parfait ; ce château, l'un des mieux dessinés que nous ait laissés le XVIII^e siècle, reprend toute sa beauté. Il est l'œuvre d'un architecte français réputé, François Franque, qui fut aussi l'auteur, quatre ans plus tôt, du château d'Hauteville, également orné en trompe-l'œil.

Saint-Sulpice. — Une réfection de la toiture de l'église a eu lieu.

Trélex. — La commune a fait retoucher des peintures intérieures de l'église.

Trey. — On s'apprête à restaurer partiellement l'extérieur du clocher de l'église.

Treytorrens. — Le chauffage électrique a été installé au temple.

Vevey. — L'église Sainte-Claire, propriété de l'Etat, a été restaurée par les soins du Service des bâtiments de l'Etat. Les galeries latérales et celles du chœur, ajoutées après coup, ont été enlevées ; le plafond voûté primitif a été rétabli. La fenêtre du chœur, en bois, a été remplacée par un vitrail monté sur métal. Le sol du chœur a vu son plancher remplacé par du grès de La Molière.

Villars-sous-Yens. — Un orgue portatif a été placé dans l'église.

Vulliens. — Le peintre David Burnand a orné l'intérieur de l'église d'une croix peinte et de vitraux.

Yverdon. — Signalons la fondation d'une association pour la restauration du château ; c'est une heureuse initiative qui aidera la commune dans une tâche délicate. On songe déjà à restaurer la cour intérieure.

Yvonand. — Une réfection des enduits extérieurs de l'église a eu lieu.

Yvorne. — La toiture de l'église a fait l'objet d'une réfection.

III. TRAVAUX A DES MONUMENTS NON CLASSÉS

Dommartin. — L'église a été restaurée à l'intérieur. Pour supprimer les résonances et les échos dont elle souffrait, un grand arc a été construit entre la nef et la partie faisant office de chœur ; sa forme n'a pas

rencontré mon approbation. Un orgue a été construit sur la tribune. Architectes : MM. Amiguet et Rey.

Grandvaux. — L'intérieur de l'église a fait l'objet de divers travaux de réfection. Architecte : M. R. Capt.

Lausanne. — L'hôtel du Département de l'instruction publique et des cultes a été l'objet de travaux importants et délicats ; il est formé de trois bâtisses qui datent probablement du XVI^e siècle et qu'on a groupées en un seul ensemble au XIX^e siècle. Le piquage des murs du bureau du chef du troisième service a amené la découverte d'une petite dalle en grès, ornée des armes de la Savoie et de lambrequins, de la seconde moitié du XVI^e siècle.

Le Chenit. — La restauration intérieure du temple est terminée. Architecte : M. F. Gilliard.

Le Lieu. — La commune du Lieu a été heureusement inspirée en achetant et en démolissant un bâtiment mitoyen de l'église, dont le dégagement est une excellente mesure.

Montreux. — La chapelle des Avants, qui abrite simultanément le culte protestant de chez nous et le culte anglican, a fait l'objet de diverses réfections excellentes.

Poliez-le-Grand. — La flèche du clocher de l'église a été restaurée et son aspect grandement simplifié. Architecte : M. P. Nicod.

Yverdon. — Le petit pavillon des sapeurs-pompiers n'est pas classé ; il est menacé de disparition, pour faire place à un bâtiment plus important. Nous avons recommandé à la Municipalité de le démonter en vue d'une reconstruction, car il n'est pas sans intérêt.

C. ORGANISATION

I. CLASSEMENT DE MONUMENTS HISTORIQUES

Par des arrêtés pris les 9 août et 14 octobre 1955, 5 janvier et 29 mai 1956, le Conseil d'Etat a classé comme monuments historiques soixante-dix-neuf objets, pour la plupart des bâtiments. La liste en est annexée au présent rapport. Nous ne perdons pas de vue cette partie de notre activité qu'est la préparation de telles décisions, de manière que dans peu d'années on ait la liste complète des biens à protéger.

II. COLLABORATEURS

Nous avons eu le vif chagrin de perdre M. Jules Bourquin, ancien conservateur du Musée cantonal d'Avenches, président de l'association *Pro Aventico*. C'était un animateur consciencieux des fouilles et des

monuments d'Avenches, où sa perte est également vivement ressentie. M. Georges Redard, professeur aux Universités de Neuchâtel et de Berne, a été élu pour le remplacer à la tête de *Pro Aventico*.

M. Pierre Chessex, un membre correspondant très actif, nous a également été enlevé. M. Henri Kissling fils, en quittant Oron-la-Ville, a renoncé à ses fonctions de correspondant.

Nous ne saurions terminer ce chapitre sans relever que M. Louis Blondel, archéologue cantonal genevois, a été l'objet d'une manifestation de sympathie, à laquelle nous nous sommes joints, à l'occasion de la célébration de son soixante-dixième anniversaire. Notre joie, à le voir toujours aussi jeune, malgré ce jubilé, est cependant teintée de mélancolie — puisque cet événement va priver la Commission des monuments historiques de son concours aussi précieux que dévoué.

III. INVENTAIRE DES MONUMENTS DE L'ART

M. Marcel Grandjean continue à réunir la documentation nécessaire à la rédaction du volume I de cet inventaire. Il a maintenant terminé ses travaux dans les sources situées à Lausanne et il parcourt les archives du secteur réservé au volume dont il s'agit. Les photographies nécessaires et manquantes dans nos archives sont en cours de confection.

IV. DIVERS

M^{me} Barbey-Ador, à Valeyres-sous-Rances, a fait don au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de la collection d'objets lacustres réunis par feu son mari. M. R. Grasset a donné au même musée une fusaiöle. M. Jacques Bonnard nous a remis trois anciens clichés photographiques pour nos archives.

Signalons la publication par la maison P. Genoud S.A. à Lausanne d'un ouvrage consacré aux anciens papiers peints vaudois, œuvre de M. André Guignard. Il s'agit des papiers panoramiques du début du XIX^e siècle.

Le Conseil fédéral a rendu le 18 août 1955 une ordonnance sur la conservation des monuments historiques. Ce texte remplace et améliore une précédente ordonnance. Néanmoins, une curieuse lacune l'afflige : aucune de ses dispositions n'oblige les services fédéraux à tenir compte des biens classés monuments historiques par les cantons.

L'archéologue cantonal :

EDGAR PELICHET.

Annexe

NOUVEAUX CLASSEMENTS

(p. signifie propriétaire ; C. signifie commune ; p. p. signifie propriété privée)

- Aclens*, église (p. C. ; 14.X.1955).
Apples, maison Antoine Baud (p. V. Baud ; 5.I.1956).
Arzier, fontaine du Muïds et enseigne de l'Auberge communale (p. C. ; 14.X.1955).
Bercher, église, 1724 (p. C. ; 29.V.1956).
Berolle, fontaine, 1858 (p. C. ; 9.VIII.1955).
Bex, bloc erratique du monument Charpentier (p. C. ; 14.X.1955).
(La Pierre à Bessa (alt. 520 m.) n'est pas celle de ce monument et a été confondue avec lui antérieurement.)
Chavannes-le-Chêne, station néolithique du Vallon des Vaux (p. Etat ; 9.VIII.1955).
Chevilly, église (p. C. ; 14.X.1955).
Corcelles-près-Payerne, grenier de 1548 (p. H. Rapin ; 9.VIII.1955) et grenier de 1647 (p. MM. Jaquemets ; 29.V.1956).
Cossonay, fontaines de la Grand'rue et de la place du Temple, et façade de l'Hôtel de Ville (p. C. ; 29.V.1956).
Dommartin, poêle du XVIII^e siècle à la Cure (p. Etat ; 5.I.1956).
Echallens, les sept croix de fer forgé anciennes de plein air (p. C. et p. p. ; 9.VIII et 14.X.1955, 5.I.1956).
Eclépens, les murs de l'ancien canal d'Entreroches (p. C. et p. p. ; 9.VIII et 14.X.1955).
Esertines-sur-Rolle, église, dès le XII^e siècle (p. C. ; 9.VIII.1955).
Fey, église, 1702 (p. C. ; 9.VIII.1955).
Gimel, le clocher du temple, 1792, deux cloches de même date, et six fontaines de 1790 à 1844 (p. C. ; 9.VIII.1955).
Grandson, maison du bailli du XVIII^e siècle (p. p. ; 9.VIII.1955).
Grandvaux, maison Buttin de Loës, dès le XVI^e siècle (p. p. ; 9.VIII.1955).
Grandvaux, maison Maillardoz, XVI^e siècle (p. p. ; 29.V.1956).
La Rippe, clocher isolé, début du XIX^e siècle (p. C. ; 9.VIII.1955).
Lausanne, rue Pierre-Viret n^o 6, XVII^e siècle (p. p. ; 9.VIII.1955).
Lausanne, Pierre à Camboz, bloc erratique en Vernand-Dessous (p. C. ; 14.X.1955).
Lausanne, av. de l'Université n^o 15 (p. p. ; 5.I.1956).
Lausanne, Préfecture, XVIII^e siècle (p. Etat ; 29.V.1956).
Lausanne, fontaine du Grand-Saint-Jean (p. C. ; 29.V.1956).

- Lucens*, maison Barroud (p. p. ; 14.X.1955).
Lutry, dalle funéraire du marquis de Langallerie (p. p. ; 9.VIII.1955).
Lutry, maison de Porta-Favier (p. p. ; 14.X.1955).
Mézières, église, la totalité au lieu des parties antérieurement classées (p. paroisse ; 29.V.1956).
Mollens, château, 1791 (p. p. ; 5.I.1956).
Mont-sur-Rolle, maison d'Autecour (p. p. ; 29.V.1956).
Mont-sur-Rolle, ruines du château de Mont-le-Grand (p. C. ; 29.V.1956).
Mont-sur-Rolle, bâtiment Monnard, XVI^e siècle (p. p. ; 29.V.1956).
Montagny-sur-Yverdon, église, 1769 (p. paroisse ; 9.VIII.1955).
Moudon, enseigne du Café des Carabiniers (p. p. ; 5.I.1956).
Moudon, maison d'Arnay, 1648 (p. p. ; 5.I.1956).
Moudon, rue du Château n^o 3 (p. p. ; 5.I.1956).
Moudon, enseigne du Café de la Fleur de Lys (p. p. ; 29.V.1956).
Moudon, rue de Grenade n^o 13 (p. p. ; 29.V.1956).
Moudon, rue de Bourg n^{os} 35 et 39 (p. p. ; 29.V.1956).
Moudon, rue Saint-Bernard n^{os} 6 et 12 (p. p. ; 29.V.1956).
Moudon, maison des Maréchaux, 1735 (p. p. ; 29.V.1956).
Nyon, rue de Rive n^o 50 (p. p. ; 29.V.1956).
Ollon, fontaine à Saint-Triphon (p. C. ; 5.I.1956).
Orbe, manoir de Montchoisi (p. p. ; 5.I.1956).
Orny, maison d'Entreroches, XVIII^e siècle (p. p. ; 9.VIII.1955).
Prangins, château, XVIII^e siècle (p. p. ; 5.I.1956).
Rennaz, château de Grandclos (p. p. ; 14.X.1955).
Ropraz, château des Ussières (p. p. ; 14.X.1955).
Saint-Barthélemy, chapelle (p. Etat ; 9.VIII.1955).
Saint-Prex, Pierre à Coulet, bloc erratique (p. Etat ; 14.X.1955).
Saint-Saphorin-sur-Morges, château, restes de l'ancien donjon et orangerie (p. p. ; 29.V.1956).
Villars-le-Grand, église (p. C. ; 5.I.1956).
Vucherens, bâtiment L. Cherpillod, XVIII^e siècle (p. p. ; 29.V.1956).
Vugelles-La Mothe, église (p. C. ; 9.VIII.1955).
Yens, bloc erratique de Sus Vellaz (p. p. ; 14.X.1955).

La liste ci-dessus n'indique pas si les classements portent sur l'ensemble ou des parties des monuments ; pour ces détails, se reporter à l'arrêté, dont la date figure entre parenthèses.